



Bulletin municipal de Saint-Antonin du Var—N° 191— JUILLET 2025

BONNES VACANCES

Pour la dix-huitième et dernière fois aujourd'hui, vendredi 27 juin, j'ai pris un immense plaisir à assister à la fête de notre école. Vendredi prochain, le 4 juillet, je remettrai les livres de fin d'année à nos écoliers en leur souhaitant de bonnes vacances et bon vent à ceux qui entreront au collège en septembre.

Ce n'est certes pas la première fois qu'il m'est donné de vivre une dernière.

Et pourtant, hier comme aujourd'hui, rien n'y fait, on ne se blinde pas contre l'attachement que l'on ressent envers un affect relationnel créé avec le temps. Au delà des vicissitudes qui peuvent parfois émailler le cours, il est toujours source d'ouverture aux autres, de satisfactions professionnelles et d'enrichissement personnel.

Ce sont tous ces moments de "fin", passés, actuels et à venir très prochainement, qu'au gré des chants de la touchante chorale scolaire antonaise, j'avais à l'esprit. Et puis comme pour me signifier que l'heure n'était pas à la mélancolie, les choristes ont entonné le fameux, l'intemporel "Singing in the rain". Chanter sous la pluie, comme Gene Kelly, ignorant l'averse pour ne vivre que le bonheur du moment, même sachant qu'il n'y en aura plus d'autre semblable. Quel beau message!

Il paraîtra très probablement étonnant, voire incongru ou même ridicule pour certains, d'avoir, d'une part donné une tonalité quelque peu romancée à un événement somme toute habituel et, d'autre part, d'avoir éprouvé le besoin d'en faire état ici.

A ces deux observations, une seule et même réponse : la gratitude.

J'aurai l'occasion de l'évoquer plus précisément lors d'une toute prochaine cérémonie*, mais il faut se rappeler que dès le premier jour de notre entrée en responsabilité, nous avons fait de l'école le fer de lance de notre développement local, le "boute-feu" de la dynamique antonaise.

Difficile, me semble t il, de contester que l'objectif est atteint, et bien au delà de nos espérances.

Mais jamais nous n'aurions pu obtenir ce résultat sans l'engagement opiniâtre et le professionnalisme incontestable d'un véritable "corpus" humain qui, peu à peu au fil des années, s'est structuré, agrégé, développé, affirmé et solidarisé. L'occasion m'est aujourd'hui donnée de leur dire merci.

Au premier chef d'entre ces artisans du succès, se situe sans conteste notre corps enseignant. Il ne se passe pas une semaine sans que, lors de mes séances de travail en d'autres lieux, je ne sois gratifié de louanges sur la réputation de notre école. Institutrices et instituteurs (professeur(e)s des écoles, pour ceux qui préfèrent) qui se sont succédés dans l'espace Léopold Granoux, sont à citer en exemple, tant ils ont oeuvré avec talent pour valoriser ce précieux creuset d'acculturation à l'identité antonaise. Et c'est aujourd'hui encore d'une vibrante et très encourageante réalité.

Aux côtés de ce coeur fonctionnel qu'est l'enseignement, pour lui permettre de battre sans arythmie, on doit citer nos associations AMSTRAMGRAM et les Copains d'Antonin, qui assurent avec brio la continuité de l'apprentissage à la vie sociale et au sentiment d'appartenance à notre commune.

J'ai participé avec beaucoup d'intérêt aux conseils d'école. J'y ai fait la connaissance de parents d'élèves particulièrement responsables, attentifs, parfois critiques, mais toujours constructifs. Merci.

Tous les agents municipaux sont, à des degrés divers, des acteurs indispensables au bon fonctionnement de cet édifice scolaire et périscolaire. Magali, Julie, Marjorie et Isabelle sont en première ligne, mais toutes et tous les autres, administratifs et techniques, sont à inclure dans cette remarquable équipe.

Mon propos serait incomplet si je ne faisais part de ma gratitude aux élus qui ont toujours soutenu cet axe d'effort, et plus particulièrement à trois d'entre eux, qui tour à tour en ont été les maîtres d'oeuvre : Josiane, Antoine et Marie. Merci beaucoup!

* Rendez-vous le samedi 30 août, d'ici là "Bel été et bonnes vacances"

Bien cordialement

SB

INFOS LOCALES

Décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac

Interdiction du tabac
dans les lieux publics
1er juillet 2025



Alors que 90 % des fumeurs commencent avant 18 ans, de nouvelles interdictions de fumer, visant explicitement **les lieux de sociabilité quotidienne des jeunes**, entrent en vigueur le 1er juillet 2025.

Le décret étend l'interdiction de fumer aux abribus, aux parcs et jardins publics, aux plages, aux abords des bibliothèques, des enceintes sportives et des établissements d'enseignement primaire et secondaire, ainsi qu'aux lieux d'accueil et hébergement des mineurs.

A Saint Antonin, ces mesures d'interdiction s'appliquent aux espaces suivants :

- **Square Jean Fustier** : à partir de la limite Nord du boulodrome jusqu'aux confins de la parcelle communale, après le court de tennis et le mini-stade.
- **Ecole** : en périodes scolaire ET périscolaire (garderie et centre de loisirs), pas de tabac à proximité des portails d'accès au site.

Pour assurer un suivi optimal des dossiers et offrir au public une plage de disponibilité plus étendue, le service de l'urbanisme est désormais confié à une intérimaire antonaise.



Delphine vous accueille du lundi au vendredi inclus, en matinée, aux heures d'ouverture de la mairie.

ATTENTION AUX BARBECUES Les feux de cuisson sont strictement réglementés : Tous les feux de cuisson (barbecue mobile par exemple) sont interdits en **période rouge** à l'intérieur et à moins de 200 mètres des forêts, sauf autorisation spéciale obtenue auprès du maire. L'usage de barbecues fixes attenants à des bâtiments est autorisé lorsqu'ils sont aux normes et que leur cheminée est équipée de dispositifs pare-étincelles.



Pour des raisons de sécurité et par souci d'hygiène, l'accès des chiens, MÊME TENUS EN LAISSE, est formellement interdit dans la zone nord du square Jean Fustier [au delà de la limite du boulodrome]



L'usage de machines thermiques du type tronçonneuses, débroussailluses, etc. n'est autorisé que dans les créneaux horaires suivants:

Jours ouvrables : 08h30-12h00
et 14h30 – 19h00
Samedi : 09h00-12h00
et 15h00-19h00
Dimanche et jour férié :
10h00-12h00



En France les aboiements peuvent être considérés comme des nuisances sonores encadrées par plusieurs textes de loi : Article R. 1136-5 du Code de la santé publique : il interdit tout bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité.

← QUELQUES RÈGLES DE BASE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE →

INFOS GÉNÉRALES

La DAACT c'est la **D**éclaration **A**ttestant l'**A**chèvement et la **C**onformité des Travaux.

La DAACT est une démarche à réaliser lorsque vous achevez un projet d'aménagement ou de construction. Elle est obligatoire pour les travaux ayant obtenu une autorisation d'urbanisme (DP, PC, .PA)

Vous attestez de :

La date de finalisation de la totalité des travaux ou d'une tranche selon les modalités prévues dans votre autorisation d'urbanisme et,

La conformité des travaux à la demande de permis de construire, permis d'aménager ou de déclaration préalable. En d'autres termes, le respect des règles d'urbanisme et des règles locales contenues dans le PLU – Plan local d'urbanisme de la commune.

Par la suite, le service instructeur de l'urbanisme de DPVa dispose d'un délai de trois mois pour réaliser un contrôle sur place. En absence de retour du contrôle de conformité, vous avez le droit de demander un certificat de conformité. De cette manière, l'autorité compétente ne pourra plus contester la conformité des travaux.

La déclaration de fin de travaux est **très importante**. Étant donné que vous avez réalisé vos travaux en toute légalité et dans les règles de l'art, **négliger la DAACT serait une erreur**.

La DAACT déclenche les délais de prescription : Il faut savoir qu'un tiers pourrait contester vos travaux ou constructions. Soit parce qu'il constate des infractions, soit pour demander la réparation d'un préjudice. Cependant, passé le délai de prescription, ceci n'est plus possible.

La DAACT est distincte de la déclaration aux impôts qui intervient dans les **90 jours** qui suivent la date d'achèvement de la construction. L'absence de DAACT n'a pas d'impact sur votre imposition : l'administration fiscale réclame l'impôt dès l'achèvement de vos travaux, avec ou sans déclaration.



NOUVELLE ADRESSE POSTALE DE LA CAF DU VAR

La CAF du Var a déménagé son siège ainsi que ses accueils de Toulon La Rode et de La Garde vers un nouveau site situé dans le quartier de La Loubière.

Nouvelle adresse postale pour l'envoi de courrier concernant des dossiers allocataires :

CAF du Var—75 chemin de La Loubière—83000 TOULON

Pour rappel : l'espace personnel « Mon compte » sur caf.fr reste accessible 24/24

L'ASSOCIATION TOTEM œuvre pour aider la faune sauvage et cohabiter avec elle, en diffusant des conseils, des respects à la loi, des astuces et un accompagnement pour prendre soin de ces animaux. Des experts vous conseillent au **04 83 65 02 79**.

Cette ligne permet de répondre aux interrogations des Varois : les bons gestes à avoir face à de la faune sauvage en détresse, des conseils pour résoudre des problématiques de cohabitation, la réhabilitation, et les bonnes pratiques pour aider la faune sauvage en période de sécheresse par exemple.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Mardi 17 juin 2025



HORAIRES D'ÉTÉ POUR LES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) annonce l'adaptation des horaires d'ouverture des déchèteries communautaires du 1er juillet au 31 août 2025.

Cette mesure vise à garantir la sécurité des usagers et des agents face aux fortes chaleurs estivales.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

- **Ampus** : du lundi au samedi 9h-12h
- **Comps-sur-Artuby** : lundi, mercredi, vendredi et samedi 8h-12h
- **Flayosc** : du lundi au samedi 8h30-13h30 et le dimanche 9h-12h
- **Draguignan, Callas, Lorgues, Sillans-la-Cascade, Le Muy, Les Arcs-sur-Argens, Vidauban** : du lundi au samedi 6h-13h, dimanche 8h-12h

Pour plus d'informations sur les horaires, les usagers sont invités à consulter le site <https://www.dracenie.com/dechets/decheteries>

Pour toute demande, merci de contacter la Direction de la Prévention et Valorisation des Déchets au 04 94 50 07 00.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Mercredi 18 juin 2025



LES INSCRIPTION SCOLAIRES SONT OUVERTES SUR LE RÉSEAU TEDBUS

Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) informe les familles que les inscriptions pour le transport scolaire TEDBus pour l'année 2025-2026 sont ouvertes dès aujourd'hui via le site internet tedbus.dracenie.com

Ce dispositif s'adresse à tout élève scolarisé sur le territoire de l'agglomération et ayant besoin d'un transport vers son établissement.

Avant toute inscription, il est recommandé de consulter et vérifier les horaires de transport sur la ligne souhaitée (en ligne sur le site TEDBus : <https://tedbus.dracenie.com/horaires-lignes-scolaires/>).

Les tarifs 2025-2026

- si l'élève est scolarisé dans sa commune de résidence : **63,80 €**
- si l'élève est scolarisé dans une autre commune de la Dracénie : **127,50 €**

L'inscription au service de transports scolaire implique l'acceptation du règlement des transports disponible sur le site TEDBus.

Toutes les modalités d'inscription : tedbus.dracenie.com/inscriptions-scolaires-2/

Le service TEDBus est à la disposition du public, du lundi au vendredi de 08h15 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, par téléphone au 04 94 50 94 14 ou par mail à l'adresse ted@dracenie.com

DIVERS

Cinéma plein air **St ANTONIN du Var**
Vendredi 4 juillet 22h00 **6€50**

UN FILM DE CÉDRIC KLAPISCH

LA VENUE DE L'AVENIR



SUZANNE LINDON
 ADRIAN WAPLER
 VINCENT MACAIGNE
 JULIA PINTON
 ZINEBINE SOULEM
 PAUL KIRKNER
 VASSILI SCHNEIDER
 SARA GIRARDEAU
 CÉCILE DE FRANCE

FESTIVAL DE CANNES
 FICHE OFFICIELLE

STUDIOCANAL

Aujourd'hui, en 2025, une trentaine de personnes issues d'une même famille apprennent qu'elles vont recevoir en héritage une maison abandonnée depuis des années.

Quatre d'entre eux, Seb, Abdel, Céline et Guy sont chargés d'en faire l'état des lieux. Ces lointains "cousins" vont alors découvrir des trésors cachés dans cette vieille maison. Ils vont se retrouver sur les traces d'une mystérieuse Adèle qui a quitté sa Normandie natale, à 20 ans. Cette Adèle se retrouve à Paris en 1895, au moment où cette ville est en pleine révolution industrielle et culturelle. Pour les quatre cousins, ce voyage introspectif dans leur généalogie va leur faire découvrir ce moment si particulier de la fin du XIXe siècle où la photographie s'inventait et l'impressionnisme naissait.

Ce face à face entre les deux époques 2025 et 1895 remettra en question leur présent et leurs idéaux et racontera le sens de : La venue de l'avenir.

THÉÂTRES EN DRACÉNIE PRÉSENTE

LA TOURNÉE DE L'ÉTÉ



PETIT FRÈRE
 Compagnie
 T'es rien sans la Terre

GRATUIT, SANS RÉSERVATION

DIM 6 JUILLET - 19H
SAINT-ANTONIN-DU-VAR

theatresendracenie.com

★ **Lundi 14 Juillet** ★
20H00
AÏOLI



14h00
 Concours de pétanque
 Organisé par
 Franck Hérault

Egalement :
 petite
 restauration
 et boissons
 sur place

Petite tombola

Et animation
DJ Fred

Soirée
Dolls Cabaret

Apéritif / Aïoli / fromage / dessert compris.
 (à doubler pour vos assiettes et couverts)

Pour l'Aïoli vente de tickets au relais des Mousquetaires
 ou à la poste avant le 7 juillet
 En ligne à helloasso comité des fêtes saint antonin

20€

Contact : comitefetes.stantonin@gmail.com



Lundi 14 juillet
vers 22h00
 la municipalité de St Antonin
 est heureuse de vous proposer
 une belle petite animation
 pyrotechnique

Samedi 26 Juillet
à partir de 13h00
Fête du Village



14h00
 Concours de pétanque
 Adultes et enfants
 Organisé par
 Franck Hérault

Buvette

Structure gonflable
 Et pêche aux canards

Soirée spectacle et danse
DJ

Spectacle **Tour du Monde**
 VOYAGE

Contact : comitefetes.stantonin@gmail.com

LE MEDIABUS de DPVa

Au square
 Jean Fustier.



En juillet

Mercredi 02; 16; 30

En août

Mercredi 13 & 27

Et à partir du 10 septembre,
 tous les mercredis de 10 à 12

LE PRIX DES LECTEURS DU VAR

Jusqu'au 19 octobre, vous pouvez voter pour votre livre préféré grâce au Prix des lecteurs du Var.

Depuis 20 ans déjà, ce prix, imaginé par le Département du Var met en valeur des ouvrages sortis dans les deux ans que ce soit en littérature générale, bande dessinée ou album jeunesse. Pour participer, Rendez-vous dans l'une des bibliothèques ou médiathèques participantes pour déposer votre bulletin dans l'urne prévue à cet effet. Vous pouvez également voter en ligne sur var.fr.

VOUS VOYAGEZ À L'ÉTRANGER ? AYEZ LES BONS RÉFLEXES SUR diplomatie.gouv.fr

1. CONSULTEZ LES
**Conseils
 aux voyageurs**

Toutes les recommandations pour préparer votre voyage, par pays et destination.
 Suivez-nous sur Twitter/X @Conseils-Voyageurs

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR
fil d'Ariane
 vos alertes voyage

Si la situation le justifie, vous recevrez des messages d'alerte et des consignes de sécurité durant votre voyage.

AU SERVICE DE MILLIONS DE VOYAGEURS CHAQUE ANNÉE